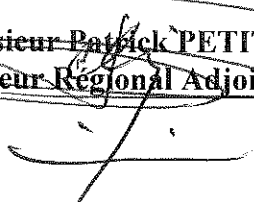


Déclaration de TFN à propos du conflit à la Mairie d'Aulnay-sous-Bois

La Société TFN en plus des 8 engagements pris ce jour Mardi 10 janvier 2012 en présence de Monsieur Le maire, Gérard Ségura, et conformément à sa déclaration rendu publique s'engage à trois points supplémentaires :

- 1-Annulation définitive des nouvelles affectations;**
- 2-Respect total des contrats précédents en matière d'horaires et de salaires;**
- 3-Paiement intégral des heures supplémentaires et des heures de formation effectuées;**
- 4-Régularisations, après examen au cas par cas, des situations individuelles;**
- 5-Mise en place de cycles de formation sur site;**
- 6-Envoi aux salariés de leur feuille de paye originale;**
- 7-Renforcement de l'encadrement intermédiaire et nomination d'un responsable d'exploitation présent à temps plein sur le site;**
- 8-Mise à disposition de matériels, de consommables et de vêtements de travail adaptés.**
- 9-Paiement des agios suite aux découverts bancaires sur justificatifs;**
- 10-Paiement des 2 jours de grève lundi 9 janvier et mardi 10 janvier 2012;**
- 11-Paiement des salaires entre le 4 et le 6 du mois M+1;**

Fait à Aulnay-sous-Bois le 10 janvier 2012


Monsieur Patrick PETIT
Directeur Régional Adjoint